



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 29 mars 2023 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **24**

Date de la convocation :
23 mars 2023

Délibération n° DCM23-03-29P5

**Administration générale – Attribution d'une aide
financière communale dans le cadre de l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de
Renouvellement Urbain**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier Président de la séance à partir de 20h10 au point 16, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecape, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Pasieux et Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux,*

Absents :

Mme Michelle Guibal, Mme Catherine Klein, M. Stéphane Garcia, M. Patrick Javourey, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, Laurent Dô et M. Michel Vullierme

Procurations :

Mme Michelle Guibal à Mme Véronique Delorme
Mme Catherine Klein, à Mme Elisabeth Blanquet
M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

M. Laurent Dô à M. Michaël Deltour
M. Michel Vullierme à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : M. Georges Bélart

Par délibération du 6 juillet 2022, le Conseil Municipal a voté le règlement d'attribution des aides de la Commune dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dont la convention a été signée le 12 avril 2022.

Après instruction des dossiers présentés en commissions du Département de l'Hérault (délégué des aides ANAH) le 28 février 2023, les projets suivants sont éligibles à l'attribution de la participation communale.

- Nom : BOYER
- Prénom : Brigitte
- Adresse : 12 rue Voltaire
- Catégorie du bénéficiaire : Propriétaire occupant
- Modeste (M) ou très modeste (TM) : TM
- Type de dossier : Autonomie
- Libellé travaux : Adaptation salle de bain
- Dépense retenue HT : 6 937 €
- Date de la commission ANAH : 28/02/2023
- Aide Commune (%) : 5 %

- Montant de la subvention communale : 347 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :


- de décider l'attribution à Madame BOYER Brigitte d'une subvention de 347 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution à Madame BOYER Brigitte d'une subvention de 347 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE

